

DEPARTEMENT
du Nord

ARRONDISSEMENT
de Douai



**COMMUNE
de
COUTICHES**

COMMUNE DE COUTICHES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Dix Huit Septembre Deux Mille Dix Neuf

à Dix Neuf heures,

s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances

sous la présidence

de Monsieur FROMONT Pascal, Maire

Sont présents : FROMONT Pascal, LAURENT Pierre, DEREGNAUCOURT Dany, DECARPENTERIE Danièle, CASTELAIN Aurélie, SIROS Claudie, LECERF Hubert, DHONDT Marie-Paule, SERGENT Olivier, ROSE Bertrand, BENDLEWSKI Maryline, ROUSSEAU Laurent, BECART Delphyne, DEREGNAUCOURT Christelle, JOPS Ingrid, MONTOIS Daniel, DEBARGE Anne, LIBBRECHT Bernard, GEUNS Marie-Claude, FRERE Florence.

Absents excusés : CHRISTOPHE Pierre, ABRAHAM Grégory (Procuration à LIBBRECHT Bernard).

Absents : BOUTRY Stéphane..

Secrétaire de Séance : BENDLEWSKI Maryline.



Délibération N° 43/2019

Objet : Indu d'allocation logement familiale versé à tort à un locataire.

Monsieur le Maire rappelle la délibération N°15/2017 qui prévoyait d'émettre un titre de 1063,16€ au profit de la commune afin de solder un arriéré de loyers pour un logement situé au-dessus de la Poste.

Compte tenu que ce locataire avait été logé gratuitement de Janvier 2015 au 5 Octobre 2016. La Caisse d'Allocations Familiales de Lille a transmis à la commune une mise en demeure concernant l'allocation logement familiale versée à tort au locataire qui était défalquée du montant du loyer soit la somme de 707,36€ entre Janvier 2015 et 5 Octobre 2016.

Il convient donc de rembourser ladite somme en émettant un mandat au compte 673.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à émettre un mandat au profit de la Caisse d'Allocations Familiales de Lille d'un montant de 707,36€ au compte 673

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal FROMONT

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 21 dont 1 procuration
Vote : Abst : 0 Contre : 0 Pour : 21
Date de convocation : 9 Septembre 2019

